

**INSTITUT PROVINCIAL
D'ENSEIGNEMENT AGRONOMIQUE
DE LA REID**

**Projet
d'établissement**

1^{er} septembre 2015

1. INTRODUCTION

Le projet d'établissement de l'IPEA de La Reid définit les choix pédagogiques et les actions concrètes qui vont permettre à l'équipe éducative et aux différents acteurs de l'enseignement de réaliser les projets éducatifs et pédagogiques du Pouvoir Organisateur.

Il est élaboré en tenant compte des caractéristiques culturelles et sociales des élèves inscrits dans l'établissement, mais aussi :

- de leurs besoins et de leurs ressources dans l'acquisition de compétences et de savoirs,
- de leurs aspirations et celles de leurs parents en matière de poursuite des études et de projets professionnels,
- de l'environnement social, culturel et économique,
- de l'environnement naturel du village dans lequel l'école est implantée.

Le projet d'établissement érige le libre-examen en méthode et le doute en base de réflexion.

En outre, il met en œuvre :

- le projet éducatif de la Province de Liège en
 - s'opposant aux privilèges, aliénations et ségrégations,
 - formant à la tolérance et à la solidarité,
 - formant au sens critique et à la maîtrise des savoirs,
 - développant toutes les potentialités de la personne,
 - formant à la citoyenneté.

- le projet pédagogique de la Province de Liège en
 - ouvrant l'école sur le monde,
 - respectant chacun dans ses différences,
 - agissant avec rigueur et exigence,
 - considérant l'élève comme l'acteur principal de ses apprentissages,
 - assurant l'efficacité de ses enseignants par la formation continuée.

2. UNE ECOLE OUVERTE SUR LE MONDE

2.1. La communication et la collaboration avec les parents

s'établissent quotidiennement par l'intermédiaire du Journal de classe et de la plateforme de l'école virtuelle et de manière plus ponctuelle via des courriers généraux et spécifiques, par courriel ou par SMS, les réunions de parents (au moins 2 fois par année scolaire), le Conseil de participation et/ou les contacts particuliers à la demande d'une des parties.

2.2. Les partenariats et les échanges avec d'autres écoles

qui ont pour but tant les découvertes culturelles que la mise en évidence des spécificités et innovations techniques dans les différents domaines enseignés à l'IPEA peuvent notamment s'établir via les programmes européens ; ils seront développés préférentiellement avec les Instituts situés dans les entités qui sont liées par une charte de collaboration et d'amitié avec la Province de Liège.

2.3 Les partenariats avec les opérateurs de la vie sociale et culturelle

s'établissent au travers de colloques, conférences, expositions, visites de musées, de foires, ... mais aussi visites de lieux hautement symboliques comme Mauthausen ou Auschwitz. La participation de nos élèves à des activités citoyennes est de nature à les sensibiliser à la liberté de la presse et à la démocratie.

2.4 Les partenariats avec les acteurs de la vie économique

s'expriment au travers des nombreux contacts que notre institut a noués au fil des ans dans les domaines propres à l'agronomie au sens large du terme. Ces contacts couvrent les différents domaines abordés dans les programmes de cours, mais aussi les innovations technologiques au travers de stages en entreprises, conférences, présentations de nouveaux processus ou de nouvelles techniques.

Les stages et les visites en entreprises publiques ou privées en Belgique ou à l'étranger ainsi que l'épreuve de qualification font partie de l'éventail des moyens qui permettent à nos élèves de rencontrer les réalités socio-économiques belges mais aussi étrangères.

2.5 Les activités extra-scolaires

telles que par exemple :

- journées " Portes ouvertes ",
- rencontres sportives (participation aux activités organisées par l'ASEP et aux compétitions locales et régionales, activités sportives supplémentaires organisées pour les internes),
- activités culturelles (cinéma de qualité, soirées théâtrales..),
- classes de découverte réservées en priorité aux plus défavorisés de notre Institut,
- organisation de voyages thématiques en Belgique et/ou à l'étranger à caractère scientifique, technique et/ou culturel, ...

contribuent à élargir l'horizon des jeunes.

2.6 Certifiée ISO 14001, une école soucieuse de protéger l'environnement et inscrivant ses actions dans l'optique du développement durable

particulièrement attentive à

- préserver les ressources naturelles et à économiser les énergies,
- limiter et gérer ses déchets,
- promouvoir la santé à l'école (alimentation, sport, tabac ...),
- acquérir des produits issus du commerce équitable,
- choisir des partenaires (stages) intégrant ces notions dans leur entreprise,

- appliquer ces principes au travers des cours,
- développer l'esprit critique, le sens du débat politique,
- s'interroger sur la surconsommation, la tyrannie de la mode, les excès du libéralisme économique,
- axer l'enseignement sur une meilleure compréhension du monde, sur la citoyenneté.

3. UNE PEDAGOGIE INTEGRANT PRATIQUE ET THEORIE

La structuration des apprentissages se fait notamment au travers des stages d'insertion professionnelle en entreprises, d'une durée minimale de un mois (*), obligatoires en 5^{es} et 6^{es} techniques de qualification et de transition et 5^{es}, 6^{es} et 7^{es} professionnelles, mais aussi intra-muros ou extra-muros dans des travaux pratiques spécifiques aux orientations d'études. La possibilité de travaux saisonniers est envisageable en fonction des besoins et des disponibilités. Sur base volontaire, des travaux d'apprentissage en relation avec les cours, encadrés par du personnel qualifié, à réaliser intra muros ou chez les partenaires de la formation (DNF, CRIE de Berinzenne, Manège, ...) permettent de confirmer les choix optionnels des étudiants et leur motivation pour les métiers visés. Ces travaux sont réalisés pendant les week-ends ou les périodes de congé scolaire.

Pour répondre aux besoins de formation, une partie de la formation peut être dispensée à l'extérieur de l'établissement et notamment dans les centres de compétence.

Pour tous les types de stages, une convention de stage est établie entre les parties concernées.

En outre, pour favoriser l'esprit d'initiative de nos étudiants, pour leur apprendre à gérer leur temps, à gérer les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour finaliser un projet, les étudiants de 5^{es}, 6^{es} et 7^{es} techniques de qualification et professionnelles présentent obligatoirement une épreuve de qualification.

La préparation de l'épreuve de qualification et le suivi des états d'avancement sont assurés, par les professeurs de cours techniques et de pratiques.

Enfin, l'école favorise l'ouverture à la culture et à l'information pour tous par la mise à disposition des étudiants, mais aussi des membres du personnel, du centre multimédia et de la médiathèque.

L'équipement informatique est accessible à chacun dans des limites raisonnables et de manière équitable.

La mise en pratique de notions humanistes transmises à l'école peut faire l'objet d'actions concrètes à caractère humanitaire, culturel et/ou artistique.

- (*) la semaine avant les vacances de printemps, les deux semaines de vacances de printemps, la semaine après les vacances de printemps ;
les deux semaines encadrant les vacances de printemps et deux semaines fin juin ou une autre formule pendant les vacances d'été.

4. UNE PEDAGOGIE DE L'EXIGENCE, VALORISANTE

L'Institut favorise une pédagogie de l'excellence où chacun est amené à donner le meilleur de lui-même, à mettre en œuvre tous les moyens disponibles pour atteindre des objectifs de qualité élevés.

Possibilité est donnée d'établir une pédagogie du contrat relative aux comportements mais aussi aux apprentissages.

4.1 Politique de communication

se fait à l'aide des outils classiques de communication.

Priorité est donnée à la bonne circulation de l'information entre les différents acteurs de la Communauté éducative.

Au demeurant, les élèves ont la possibilité de créer un feuillet d'information papier ou informatisé (blog) – avec la collaboration éventuelle des Membres du personnel – et de le diffuser à l'école après accord de la Direction.

4.2 Définition des règles claires connues de tous

Les différents règlements et projets en vigueur dans les établissements provinciaux d'enseignement constituent la base de notre politique en matière d'interprétation des règles qui régissent la vie scolaire.

Tous les acteurs de l'éducation scolaire sont en possession :

- du projet éducatif de l'EPL ,
- du projet pédagogique de l'EPL ,
- du règlement général des études de l'EPL ,
- du règlement d'ordre intérieur de l'IPEA ,
- du projet d'établissement de l'IPEA.

En début d'année scolaire, le Directeur et les Educateurs(-trices) précisent leurs attentes en matière de régularité des études et de discipline.

4.3 Mise à disposition des supports pédagogiques de qualité

Chacun dispose, à sa meilleure convenance, des outils pédagogiques acquis par l'Institut et par son Amicale. De nombreux documents (livres – syllabus – périodiques – logiciels – Internet, ...) sont disponibles au centre multimédia de l'IPEA.

Le manuel scolaire est progressivement (ré)introduit dans les classes.

Les documents pédagogiques (notes de cours) remis aux étudiants sont de qualité. La forme et le fond sont soignés. L'information est actualisée.

5. UNE PEDAGOGIE DE L'ELEVE ACTEUR DE SES APPRENTISSAGES

5.1 Information des Elèves sur les compétences attendues

En début d'année, les professeurs informent les élèves des niveaux de compétence à acquérir pour la réussite de l'année.

Tout au long de l'année, une évaluation formative est appliquée afin que chacun puisse évaluer le chemin parcouru.

Les conseils de classes périodiques permettent, en outre, de cerner de manière précise les difficultés de chacun et, le cas échéant, d'informer les intéressés (parents et élèves), via les outils habituels, sur les mesures à prendre en matière d'aides appropriées (remédiation).

La remédiation est obligatoire au 1^{er} degré. Elle est fortement conseillée aux 2^e et 3^e degrés.

5.2 Coordination

La coordination tant verticale qu'horizontale s'établit à travers les Interlocuteurs habituels de l'institut à savoir:

- les professeurs,
- le staff de direction,
- les éducateurs d'internat et d'externat,
- les professeurs de pratique professionnelle sans élève,
- le centre PMS,
- le service PSE,
- les Délégués de classes.

5.3 Structure participative

A chaque niveau d'études, des délégués de classe peuvent être démocratiquement élus par leurs pairs. Ils représentent leurs condisciples devant la Direction et l'équipe éducative.

Le conseil des élèves est constitué à partir des délégués de classe.

Les représentants des élèves au Conseil de participation sont choisis parmi les délégués de classe.

La structure participative est érigée en mode de fonctionnement dans l'Institut. A tous niveaux, le dialogue est encouragé en vue d'améliorer le fonctionnement de l'institution voire de la société.

6. UNE ECOLE SOUCIEUSE DE LA FORMATION CONTINUEE

Dans le respect des instructions décrétales, la direction favorise la formation continuée de son personnel. Priorité est donnée aux formations proposées par l'IFC, le CPEONS, le P.O., la FCC et par les Centres de compétences.

En fonction des besoins et des opportunités, les enseignants peuvent suivre des formations organisées par des entreprises privées.

Après chaque formation, un rapport de synthèse est demandé et un suivi au sein de l'établissement est assuré.

7. UNE ECOLE RESPECTUEUSE DE CHACUN

7.1 La gestion des locaux

Dans la mesure des moyens octroyés, tout est mis en œuvre afin de rendre l'espace de vie aussi convivial et fonctionnel que possible.

Un effort est particulièrement fait vis-à-vis des Elèves du 1^{er} degré différencié afin qu'ils puissent bénéficier des mêmes locaux durant toute la semaine, ceci afin de les stabiliser dans leur environnement, et dans un souci pédagogique d'aider les professeurs dans l'utilisation des outils qui leur sont spécifiques.

7.2 Orientation positive des élèves

Celle-ci se fait

- du fondamental au 1^{er} degré du secondaire par :
 - les journées d'accueil des élèves de 6^{ème} primaire,
 - des échanges culturels et sportifs inter-écoles,
 - des rencontres avec des instituteurs de 5^{ème} et 6^{ème} primaires,
 - les journées " Portes ouvertes ",
- du secondaire au secondaire par :
 - des échanges culturels, sportifs et techniques,
 - l'immersion des élèves de 2^e et de 4^e dans les options développées à l'Institut au 3^e degré,
- du secondaire au supérieur par :
 - des visites aux Salons de l'Etudiant,
 - les journées d'accueil et d'information dans l'enseignement supérieur,
 - immersion des étudiants de finalités dans l'enseignement supérieur ...
- de l'école vers le centre PMS par la participation d'un délégué du centre aux réunions de coordination et aux conseils de classes,
- grâce aux synergies entre le secondaire et le supérieur par les journées d'échanges entre professeurs et élèves de l'IPEA et de la Haute Ecole de la Province de Liège (catégorie agronomie).

7.3 Adaptation d'une pédagogie aux besoins de tous

En matière de rythmes, de méthodes et de contenus, cette méthodologie peut s'appuyer sur :

- un soutien pédagogique organisé "en parallèle" afin de former des groupes suivant les besoins et les difficultés ;
- un travail individualisé pour les élèves de 1^{ère} et 2^e Différenciées ;

- l'organisation, selon une grille horaire adaptée aux difficultés des Elèves, d'une deuxième année supplémentaire pour les élèves n'ayant pas atteint les compétences attendues à la fin du 1^{er} degré ;
- des échanges organisés entre des Professeurs d'une même spécialité donnant cours dans des niveaux différents; ces mesures peuvent être mises en œuvre dans le respect des réglementations et de la concertation en la matière ;
- un aménagement de l'horaire hebdomadaire en fonction du caractère saisonnier des travaux relevant de l'agronomie ;
- un regroupement de cours sur des périodes variables ;
- une attention particulière à l'expression orale et écrite ;
- le plan d'actions collectives (PAC) poursuit 3 objectifs :
 - obtenir le CE1D et lutter contre l'échec scolaire par des remédiations en 1C, 2C et 2S et le Plan Individuel d'apprentissage ;
 - lutter contre le décrochage scolaire, l'absentéisme, la violence par l'approche orientante et l'éducation à la citoyenneté ;
 - lutter contre l'exclusion en améliorant le bien-être, l'espace de vie, de travail et les conditions de travail (matériel didactique, pédagogique).

7.4 Projet collectif

La Communauté éducative de l'Institut de La Reid, dans toutes ses composantes, aura deux priorités : " **SOLIDARITE et RESPECT** ".

Respect de soi, des autres, du travail et des biens de l'autre se concrétisent par :

- des échanges inter-écoles,
- des initiatives citoyennes,
- la démocratisation de la vie à l'école et la responsabilisation des élèves, ...
- la participation collective à divers projets : journées " Portes ouvertes ", créations culturelles, organisations de voyages, d'excursions et de visites, engagement vis-à-vis de causes humanitaires, ...

7.5 Lutte contre les Assuétudes

L'Institut développe une politique de prévention et de lutte contre les assuétudes avec la participation active du personnel, de la police locale et de tout organisme reconnu en vue d'appliquer une politique stricte visant à limiter l'usage des drogues, du tabac et de l'alcool.

SOMMAIRE

| | |
|---|--------|
| Introduction | Page 2 |
| Une école ouverte sur le monde | 3 |
| Une pédagogie intégrant pratique et théorie | 4 |
| Une pédagogie de l'exigence, valorisante | 5 |
| Une pédagogie de l'Elève acteur de ses apprentissages..... | 5 |
| Une école soucieuse de la formation continuée de ses Enseignants | 6 |
| Une école respectueuse de chacun | 7 |

Approuvé par le Conseil de participation du 9 novembre 2015.

Présents :